

L'ECHO DES MARMOTTES

JUSSY

N°21

Nov. 2008



Ces aménagements ont été mis en place par décision municipale pour des raisons de sécurité afin de faire diminuer la vitesse de circulation sur cet axe très fréquenté de la rue des fossés et de la route de Coulanges.

Il reste à chacun, jeunes et moins jeunes de veiller au respect des règles de savoir vivre dans le village : les stationnements gênants, le respect des priorités, la vitesse et le bruit.

Il nous reste à vous souhaiter une bonne fin d'année et à l'avance de joyeuses fêtes à venir.

Le conseil municipal

Pensez-y

La communication en direct

le blog **Jussy Actu**

jussy89.canalblog.com

ATTENTION

Mise en place de chicanes de ralentissement

Route d'Auxerre et Route de Coulanges

Changement des priorités au croisement : Route d'Auxerre, rue du Colombier, rue des fossés



Mise en place d'un **STOP** au bas de la rue des fossés

L'Ecole

La rentrée 2008 dans les écoles de Jussy et Gy s'est bien déroulée.

A Jussy, il y a 15 élèves dans la classe de Michèle Arnould, 8 en grande section et 7 en CP. A Gy, il y a 10 CE1 et 12 CE2 dans la classe de Clarisse Rosette et Cindy Loiseau. Il y a 12 CM1 et 9 CM2 dans la classe d'Emilie Prévost. Nouveauté en cette rentrée 2008, un accueil du matin est dorénavant possible à partir de 7 heures 15 tous les jours d'école. Cet accueil est assuré par Valérie Lesieur. Merci aux parents qui ont participé aux différentes activités et sorties scolaires l'an passé. Nous comptons à nouveau sur votre participation à tous pour l'année qui commence.

M. Radet

Les vendanges 2008

Les élèves de grande section et de CP en vendanges...

Lundi 29 septembre, nous sommes allés faire les vendanges l'après-midi avec Jacques et Guillaume.



Nous avons coupé les grappes de raisin avec une vendange-te.

Il fallait enlever les feuilles pour bien voir les grappes et ne pas se couper les doigts.

Nous avons mis les grappes dans des seaux. Quand ils étaient pleins, on les vidait dans un grand bac.

Une vendangeuse nous a fait des couronnes avec des branches de vignes. Jacques et Guillaume ont pressé les grains de raisin pour faire du jus. Nous avons goûté le jus bien frais. C'était bon !

Un grand merci à Jacques Clément et à Guillaume !



Les enfants de l'école de Jussy.

Opération « Bulbes » 2008

Les enfants de la classe de Jussy sont allés à la rencontre des habitants du village pour leur proposer une vente de bulbes d'automne. Déroulement de l'opération :

- Distribution des catalogues en parcourant les rues du villages
- Collecte des commandes une semaine plus tard
- Distribution des colis à domicile par les élèves et la maîtresse

Nous remercions tous les participants qui nous ont permis de réaliser un bénéfice de 320 € pour la coopérative scolaire , ce qui nous permettra de réaliser certains projets de sorties.

Nous nous excusons auprès des personnes qui auraient souhaité participer et qui n'ont pas été contactées soit par manque de temps soit du fait de leur absence lors de notre passage. Nous les invitons à se faire connaître pour une prochaine opération de ce genre.

La maîtresse, les élèves.

Appel à candidature.

Conformément à la nouvelle loi en vigueur, la municipalité recherche des personnes susceptibles d'assurer la garde des enfants du regroupement scolaire en cas de grève des enseignants. Prière de se faire connaître en mairie

Dates à retenir pour les écoles du regroupement scolaire

Mardi 16 décembre à partir de 19 heures : Fête de Noël à la salle des fêtes de Jussy

Education civique : AVIS à la population de Jussy

Le conseil municipal en date du 3 novembre 2008, constate de plus en plus d'actes de vandalisme ou de dégradation envers les différents bâtiments publics ou privés de la commune causés par des enfants ou des adolescents.

Les parents des enfants pris sur le fait se verront dans l'obligation de régler les frais de réparation ou de nettoyage des lieux concernés.

L'équipe municipale.

Jussy Boules 2008



Plus de 100 personnes et au moins une vingtaine d'enfants étaient au rendez-vous vendredi soir pour la dernière soirée de pétanque organisée par l'association Jussy Boules. Certains étaient venus pour améliorer une dernière fois leur score, d'autres pour discuter, se rencontrer et profiter du dernier barbecue de l'été.

La soirée se terminât par la remise des prix aux vainqueurs de la saison 2008.

Vainqueur catégorie enfant et premier au classement général :

Quentin Lecoivre

Peintres dans le Parc 2008

Encore un très beau succès cette année, accompagné par un magnifique soleil toute la journée. Gil et Maryse Mendoza et les bénévoles de l'association des Vignelles ont organisé un très beau salon d'art en plein air. 50 artistes professionnels ou amateurs ont encore répondu présents pour le plus grand plaisir des très nombreux visiteurs qui se sont succédés tout au long de la journée. Cette fois encore un groupe de musiciens a égayé l'après midi avec des standards de la chanson française ou internationale.

A l'année prochaine.



Journée mondiale du tricot 2008



A l'initiative des tricoteuses américaines, une journée mondiale du tricot (en plein air) a eu lieu le samedi 14 juin dernier.

Le club des artistes de Coulanges a proposé d'organiser une réunion autour de ce thème dans le parc des Verriers à Jussy.

Une vingtaine de personnes ont pu, accompagnées par le chant des oiseaux et sous un beau soleil, partager leur passion du tricot et du crochet. La plupart a commencé des ouvrages pour l'Association « L'école des grands parents » qui aide les mères démunies à leur sortie de maternité en leur offrant un

trousseau tricoté par des bénévoles. Ainsi au-delà de l'activité manuelle proposée (qui pourrait faire sourire certains) c'était une journée citoyenne, une journée de rencontres, d'échanges, qui se déroulait à Jussy comme à travers le monde. Le tricot est une activité universelle partagée par des millions de personnes sur terre. Hommes ou femmes, jeunes ou vieux. Rendez-vous l'année prochaine.

Pour des renseignements sur l'association « Ecole des grands parents » contacter Danièle Boisson-Bergot

Des Eco Idées

RAPPEL à la LOI Il est **strictement interdit** de déposer des sacs d'ordures ménagères au point d'apport volontaire. Ceci est considéré comme un dépôt sauvage et donc passible d'amende.

"Selon l'article R.632-1 du Code pénal " est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. (...) ". La peine encourue pour le dépôt sauvage est l'amende, suivant les modalités prévues par l'article 131-41."

Le tri des emballages en plastique

Toutes les bouteilles et les flacons en plastique (avec leurs bouchons)



Tri des déchets



Des composteurs sont encore disponibles à la communauté de communes.

Halte à la publicité

Pour mettre fin au 40 kg de publicité qui s'accumulent en une année dans nos poubelles, un geste simple : coller un autocollant "Stop Pub" disponible à la Maison du Coulangeois auprès d'Aurélié Rossignol.

Ou à télécharger puis à imprimer à l'adresse suivante <http://www.ecologie.gouv.fr/Vous-etes-un-particulier.html>



Horaires des déchèteries

Val de Mercy

Période hivernale
27 octobre 08 29 mars 09
Lundi 9h-12h et 14h-16h
Mercredi 9h30-12h
Vendredi 14h-16h
Samedi 9h-12h et 14h-16h

Gy l'Evêque

Mercredi 14h-16h
Samedi 9h-12h et 14h-16h

Ouverture de la bibliothèque

Tous les mercredis de 18 heures à 19 heures 15 dans les locaux de l'école



OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Mardi: 10 heures – 12 heures
Jeudi : 14 heures 30 – 16 heures 30
Samedi : 10 heures – 12 heures

Ouverture du bar/épicerie/dépôt de pain Chez Janine

8 heures à 13 heures 30 puis réouverture à 17 heures (lundi, mercredi, jeudi, vendredi)
Le mardi ouverture de 10 heures 30 à 13 heures 30 (pas de réouverture l'après midi)

Samedi, Dimanche et jours fériés ouverture sans interruption
Attention l'épicerie ferme à 21 heures...

LE PAIN

Tous les jours à partir de 8 heures (sauf le mardi 10 h 30)

État-civil

Naissances :

ANTONI Ange et Rafaël
le 9/07/2008